



de la Mayenne

29 rue de la Rouillère, 53000 Laval, Tél. 02 43 66 94 34  
Mél. ceas53@orange.fr, Site Internet : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

# 2019-2020

## Rapport d'activités et rapport financier



Document consultable sur le site Internet du CÉAS

[www.ceas53.org](http://www.ceas53.org) > Qui sommes-nous ? > Fonctionnement > « Pour en savoir plus »...

## Le sens de l'action

La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.

En cohérence avec cette finalité, il s'agit de **permettre à chacun d'être acteur de son propre destin** – ce qui implique l'autonomie –, **et acteur du développement collectif** – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.

Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à **contribuer aux politiques sociales et au développement local**, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...

**Les racines du CÉAS sont celles de l'éducation populaire** – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

*La mission du CÉAS est de diffuser l'information utile aux citoyens et de les accompagner dans l'appropriation de ces informations pour que celles-ci deviennent des "raisons d'agir". Pour donner l'envie d'être acteur dans son territoire et de lutter contre la morosité ambiante, le CÉAS s'attache à faire connaître et analyser ce qui se fait, ce qui réussit, ce qui marche bien.*

## Les moyens pour l'action

Le **statut associatif** permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.

**Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise** sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.

**La polyvalence recherchée au niveau des intervenants** (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action

sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.

**L'équipe de salariés, de taille réduite**, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.

**Les administrateurs** sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions con-

duites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.

**Le CÉAS recherche une certaine indépendance**, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette

indépendance permet éventuellement des prises de position.

**L'implication dans divers réseaux** facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

*Le CÉAS est un lieu-ressources pour la connaissance du département, de son histoire, de ses réalités, de ses acteurs et de leurs initiatives. C'est aussi un lieu-ressources pour tout ce qui concerne la vie associative ; le CÉAS accueille, pour des conseils, tous les responsables associatifs et tous ceux qui souhaitent créer une association (en dehors du champ sportif pour lequel le Comité départemental olympique et sportif assure la même mission). Le CÉAS est un centre de formation et également un prestataire pour des missions d'études, de conseils ou d'évaluation dans le champ social, médico-social et sanitaire. Il diffuse plusieurs publications et diverses productions, notamment via son site Internet.*

## Les méthodes pour l'action

**Une diversité de moyens d'action** : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...

**Un souci d'apporter une réponse à toute demande** en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.

**Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action**, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.

**Une approche globale de la société**, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais **un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.

**Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.**

**Un ancrage pédagogique**, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant richesses et capacités.

**Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action** qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.

**Une préoccupation constante de démarche partenariale** qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.

**Une perspective écologique** prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.

**Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays**, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.



**e**n 2018-2019, le CÉAS a élaboré un état des lieux stratégique : sur cinq thèmes, du patrimoine immobilier à l'activité presta-

taire en passant par les ressources humaines, la situation financière et la vie associative, cet état des lieux est le fruit d'une compilation de documents internes et des réflexions des administrateurs et des salariés, d'adhérents et de partenaires. Il met en avant les points forts de l'association, mais aussi des points de progression, sans négliger, pour les années à venir, diverses opportunités et différents risques. Cet état des lieux stratégique a constitué un socle permettant de dégager les orientations pour 2020-2024.

## 12 grandes orientations

### **Le sens à donner aux actions...**

1. Avoir un souci d'anticipation et de prospective, en continuant à inventer ou à innover.
2. Privilégier les actions avec et/ou en direction des publics les plus fragilisés.
3. Aller à la rencontre des Mayennais dans une perspective d'éducation populaire.
4. Contribuer au décloisonnement institutionnel et favoriser les pratiques collaboratives.
5. Contribuer au développement des associations et accompagner les responsables bénévoles dans leur activité.
6. Contribuer à la qualité des prestations au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et en particulier au respect des droits des usagers.
7. Se repositionner dans le champ du développement local comme partenaire des collectivités territoriales.
8. Développer la fonction de lieu-ressources d'observation et d'analyse des réalités locales en Mayenne.

### **Le sens à donner à la vie associative...**

9. Mettre en œuvre des actions de communication pour faire connaître le CÉAS et son projet.
10. Accueillir des membres de toutes les générations au sein de l'association et dans ses diverses instances.
11. Renforcer l'équipe salariée, consolider le modèle économique et assurer la qualité de vie au travail.
12. Assurer une mission de transmission de l'histoire, des valeurs et des savoir-faire du réseau Culture et Promotion et des CEAS – Participer activement à l'animation du réseau.



## S tabilisation du nombre d'adhérents au CÉAS

Il y a vingt ans, en 2000, le CÉAS ne comptait qu'un peu plus de 80 adhérents. L'association a connu un fort développement durant une quinzaine d'années. Le CÉAS a compté jusqu'à 200 adhérents en 2016. Depuis, leur nombre a diminué régulièrement. La baisse est moins sensible sur la dernière année (- 4 adhérents). L'association compte aujourd'hui 146 adhérents.

Ils se répartissent de façon quasi équivalente entre personnes physiques (77) et personnes morales (69). Ces dernières sont essentiellement

des associations (54), mais aussi des collectivités locales (11).

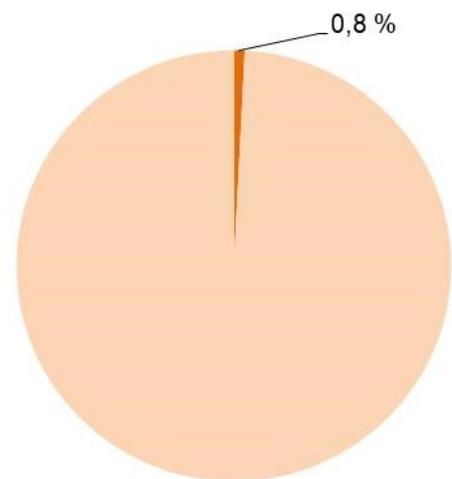
La perte d'une cinquantaine d'adhérents depuis 2016 peut s'expliquer de diverses façons : fusions de structures, départs de la Mayenne, vieillissement des adhérents et manque de renouvellement dans les plus jeunes générations.

Le montant de la cotisation annuelle (8 euros) ne peut guère constituer un frein. Entre autres, les adhérents bénéficient d'un service spécifique avec le *CÉAS-point-com* hebdomadaire <sup>(1)</sup>.

### Pour quelles raisons adhérer au CÉAS ?

- ✓ Soutenir un projet associatif qui apparaît d'une réelle utilité sociale et économique dans notre département.
- ✓ Bénéficier de relations privilégiées avec le CÉAS, avec la possibilité de bénéficier de services gratuits.
- ✓ Recevoir chaque semaine, par messagerie électronique, un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements, des informations sur le CÉAS, une pensée hebdomadaire.

Part des cotisations dans le budget 2019



(1) – Sous réserve de communiquer une adresse électronique.

# Un projet associatif avec des orientations à 5 ans

Le CÉAS a actualisé son projet associatif. Il passe d'un « 4 pages » au contenu très dense, très riche, mais d'une présentation peu attractive, à un document de 28 pages qui établit un pont entre l'histoire de l'association, une analyse de sa situation actuelle et douze grandes orientations – lesquelles vont guider l'action des cinq années à venir.

L'Assemblée générale du 23 avril 2019 – qui a réuni une trentaine de participants – a posé de premiers jalons à partir d'un travail en ateliers. Plusieurs Conseils d'administration et réunions de travail ont permis d'approfondir et de finaliser les contenus.

En cohérence avec les grandes orientations 2020-2024, le Conseil d'administration a fixé des objectifs spécifiques pour 2020 – dont :

- ✓ Le développement de l'activité du centre de formation.
- ✓ La consolidation du modèle économique.
- ✓ La dynamisation de la vie associative.

L'atteinte de ces objectifs impliquait un renforcement des moyens humains :

- ✓ Virginie Amirbacasse est recrutée en CDI en qualité de chargée de mission à compter du 3 février 2020 (temps partiel à 3/5<sup>e</sup>).
- ✓ Laëtitia Bedouet Lallour est recrutée en CDD, en qualité d'assistante, du 2 mars au 30 mai 2020.

L'épidémie de coronavirus est venue contrarier les objectifs du fait du report d'un certain nombre de prestations, notamment sur le champ des formations.

À partir du 16 mars 2020, Virginie Amirbacasse, Laëtitia Bedouet Lallour et Nathalie Houdayer ont travaillé à leur domicile (télétravail). Claude Guioullier a assuré une permanence dans les locaux du CÉAS.

\*\*

En outre, le CÉAS bénéficie très régulièrement des services bénévoles de Jean-Louis Villin, retraité, précédemment chargé de mission au CÉAS, qui apporte son concours pour la gestion administrative et financière.



Des orientations à 5 ans

Des objectifs pour 2020

Un renforcement de l'équipe salariée

Un « coup de frein » avec le confinement

# Le CÉAS et l'éducation populaire

Le CÉAS dispose d'un agrément **Jeunesse et Éducation populaire**. Mais en quoi consiste son activité pouvant relever de l'éducation populaire ?

## **D**e l'information que l'on ne trouve pas ailleurs Un site Internet de contenus : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

Le site du CÉAS n'est pas un « site vitrine », mais un site de contenus, accessibles gratuitement à tous à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un Iphone ou Ipad.

Sur un an (avril 2019 / mars 2020), le site a accueilli en moyenne 286 utilisateurs différents par mois (environ 15 500 pages vues sur cette période).

Ce qu'on peut découvrir sur le site Internet du CÉAS :

- Des informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets).
- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).

- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASement... vôtre ! »).

\* \*

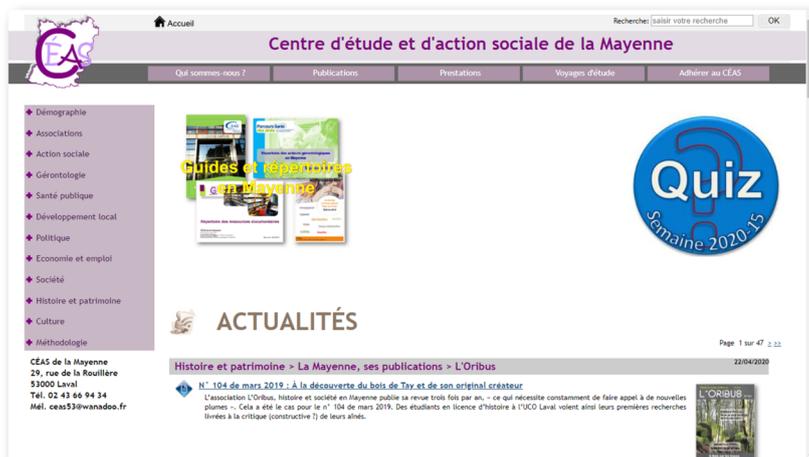
Articles les plus téléchargés (moyenne mensuelle d'avril 2019 à mars 2020) :

- « *La Vague* de Todd Strasser (1981) » – moyenne de 298 téléchargements par mois.
- « Support-type d'un projet personnalisé en Ehpad » – moyenne de 170.
- « *Tétraplégique incomplet : Grand Corps Malade* publie *Patients* » – moyenne de 167.
- « *Pentagon Papers* de Steven Spielberg » – moyenne de 160.

- « Nom, slogan, logo » (sur la communication associative) – moyenne de 153.

\* \*

À partir de la page d'accueil, les internautes peuvent accéder à un quiz de vingt questions sur l'actualité française ou internationale <sup>(1)</sup>. C'est ludique ! En s'enregistrant sur le site-support (Quizity.com), chacun accède à son score et à des commentaires sur les questions posées.



(1) – Les quiz des semaines précédentes sont accessibles à partir de l'onglet « Publications ».

# Diverses rubriques proposent des dossiers ou articles aux contenus inédits :

## • Démographie

- Un guide pour « naviguer » sur le site de l'Insee.
- Les naissances par commune, en Mayenne, de 1975 à 2018.

## • Associations

- Les démarches administratives des associations via Internet.
- Les logiques et contraintes des relations avec la presse.

## • Action sociale

- Les gens du voyage à travers divers ouvrages.

## • Gérontologie

- Une analyse du film *Tatie Danielle* (1990).
- Les projets personnalisés en Ehpad.
- Aide à domicile et pratiques professionnelles.
- La maladie d'Alzheimer au cinéma et dans la littérature.

## • Santé publique

- À voir, à lire, à découvrir : la maladie mentale, l'autisme, la cécité, la surdité, la dépression, la mort et le deuil...

## • Politique

- L'extrême droite dans la chanson française.

D'autres dossiers ou articles dans les rubriques...

- Développement local
- Économie et emploi
- Société
- Histoire et patrimoine
- Culture
- Méthodologie



Toujours à partir de la page d'accueil, les internautes peuvent accéder à des guides ou répertoires, tels le *Guide d'accès au(x) droit(s) en*

*Mayenne, le Répertoire des acteurs gérontologiques en Mayenne, le Guide des proches aidants du Pays de Craon...*

## Un rendez-vous mensuel avec *La Lettre du CÉAS*

Le CÉAS compte 137 abonnés payants (20 euros / an). Leur nombre diminue légèrement, mais la diffusion par voie électronique permet une rediffusion dans les réseaux et donc une réelle audience – a priori sans commune mesure avec le nombre d'abonnements.

Les abonnés peuvent recevoir *La Lettre du CÉAS* par voie postale et/ou électronique. À ce jour :

- 57 abonnés la reçoivent uniquement par voie postale ;
- 48, uniquement par voie électronique ;
- et 32 à la fois par voie postale et par voie électronique.

### La ligne éditoriale

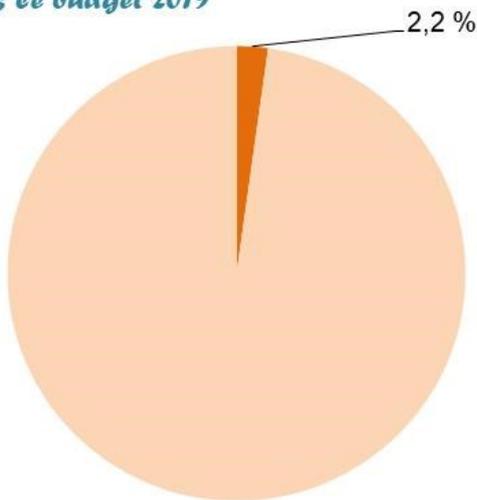
L'éditorial est l'occasion d'exprimer les valeurs qui animent l'association. À travers les 20 pages de sa publication, le CÉAS cherche à ouvrir des pistes de réflexion. Des rubriques s'attachent à

rendre accessibles les données sociodémographiques sur la Mayenne, à faire connaître son histoire et son patrimoine, à inciter à la lecture, à valoriser les associations qui publient des bulletins, à « taquiner » au moyen de « respectueuses impertinences »...

### Des objectifs à court terme

- 1) Le CÉAS s'est fixé comme objectif d'ouvrir ses colonnes. Ce fut le cas, par exemple, quand *La Lettre du CÉAS* a abordé la question du renouvellement du syndicalisme (n° 366 de septembre 2019) ou qu'elle a traité des difficultés du secteur des services à la personne (n° 372 de mars 2020).
- 2) Il souhaite augmenter le nombre des rédacteurs pour soulager l'équipe salariée et pour diversifier les thèmes traités.
- 3) Enfin, il souhaite renforcer son comité de relecture. Celui-ci apporte une garantie de rigueur tant sur la forme que sur le fond.

Part des ventes de la publication dans le budget 2019





## CEAS-point-com... et « Brèves ! »

Le *CEAS-point-com* est un bulletin électronique hebdomadaire de deux pages diffusé aux seuls adhérents, tous les vendredis, et même en juillet-août !

Ce sont des synthèses d'études, des articles sur l'actualité parlementaire, l'annonce des événements organisés par les adhérents du CEAS, une pensée hebdomadaire.

Quand l'activité des adhérents « déborde », le CEAS publie un bulletin spécial en cours de semaine (*Brèves de...*).

## Les Cahiers sociodémographiques

Il y en a cinq. Ils sont accessibles sur le site Internet du CEAS à partir de l'onglet « Publications ». Ce sont des présentations thématiques, régulièrement actualisées, sur la Mayenne.

**Cahier n° 1** – Outil d'animation et de démocratie locale, le recensement de population dévoile la Mayenne.

**Cahier n° 2** – Perte de près de 1 800 emplois entre 2011 et 2016. Mayenne : poids de l'agriculture et de l'industrie.

**Cahier n° 3** – Les personnes dites « âgées » constituent d'abord une ressource. Une évolution « silencieuse » entre 1999 et 2016.

**Cahier n° 4** – Salaire brut en ETP dans le secteur privé et les entreprises publiques. En 2016, la Mayenne se classe au 58<sup>e</sup> rang français.

**Cahier n° 5** – Plus de 6 000 associations en Mayenne. Environ 280 créations en 2019.



## CEASsement vôtre !

Accessibles également par l'onglet « Publications », ce sont des articles d'actualité d'intérêt local ou national, souvent des articles « coup de gueule » ! Le CEAS a ainsi mis en ligne (en accès

libre) neuf articles depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019... dont sept en avril 2020 en lien avec l'épidémie de coronavirus. Un article a notamment traité des violences sexuelles dans le sport.

## Un temps fort... impossible !

Le 18 mars 2020, en partenariat avec l'UCO Laval, le CEAS devait accueillir Arnaud Roiné, photjournaliste indépendant en résidence, invité par le Press'tiv@l de Château-Gontier et Mayenne Culture. Il devait présenter son parcours, son métier, aborder la question des frontières entre information et communication, puis celle de la photo

comme source pour la recherche historique. Cyril Daydé, directeur des Archives départementales, devait ici apporter sa propre contribution. La crise sanitaire et le confinement ont impliqué l'annulation de l'événement, mais Arnaud Roiné et Cyril Daydé se sont livrés aux questions/réponses de *La Lettre du CEAS*.

# Le CÉAS et le soutien à la vie associative



## Au service des associations et de leurs responsables

### Un centre de ressources et d'information des bénévoles (Crib)

Au même titre que le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) pour les associations sportives, le CÉAS est un **Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib)** au service de toutes les

associations du département. Chaque année, le CÉAS répond ainsi, gratuitement, à quelque cinquante demandes d'accompagnement portant sur les statuts, la gouvernance, la gestion / comptabilité, la fonction employeur, etc.



Deux exemples d'accompagnement...

- Le CÉAS a accompagné l'association *Jardin Fleuri (Grez-en-Bouère)* pour la mise en place d'une gouvernance collégiale et les modifications à apporter aux statuts.
- Le CÉAS a accompagné l'association *Active (Villaines-la-Juhel)* pour le transfert de son activité d'Espace de découvertes et d'initiatives (EDI) au Centre communal d'action sociale de Villaines-la-Juhel.

À compter de janvier 2020, le CÉAS a mis en place un dispositif qui permet aux associations d'évaluer l'accompagnement dont elles ont bénéficié. Les associations sont pour la plupart « très satisfaites » (85 %). Elles soulignent l'expertise du CÉAS et aussi la réactivité, la disponibilité.

### Un « tiers de confiance Urssaf »

Depuis début 2015, dans le cadre d'un partenariat avec l'Urssaf, le CÉAS, « tiers de confiance », dispose du logiciel **Impact Emploi** pour réaliser les formalités liées à l'embauche, les bulletins de paie et les déclarations sociales et fiscales pour le compte d'associations employant moins de dix salariés. Dans le cadre de cette mission, le CÉAS apporte également conseils, assistance et formation aux responsables. Dix-sept associations font actuellement appel au CÉAS (adhésion + participation aux frais sur la base du nombre de bulletins de salaire édités).



Un service des Urssaf

## Des formations de responsables bénévoles

✓ Avec un financement du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), en partenariat principalement avec le Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Craon et l'association Nulle part ailleurs (Craon), le CÉAS a animé deux soirées de formation, en mai 2019, sur **le fonctionnement associatif et les statuts**. Environ vingt-cinq participants, de plus d'une

douzaine d'associations différentes. À l'occasion de la session, le CÉAS a réalisé une relecture des statuts de chacune des associations participantes.

✓ Avec également un financement du FDVA, le CÉAS a animé une session de deux soirées, à Renazé, sur **la conduite de réunion**. Participation d'une dizaine de responsables bénévoles d'associations de la commune.

## De l'information largement accessible...



✓ Le CÉAS a conçu un guide pour faciliter les démarches administratives par les outils numériques. Il est accessible par le site Internet du CÉAS (rubrique « Associations », puis « Fonctionnement associatif »).

✓ Tous les ans, le CÉAS recense les associations créées en Mayenne et assure une analyse des évolutions.

*En 2019, 282 associations se sont créées en Mayenne.*

✓ La situation et les évolutions de la vie associative en Mayenne font l'objet d'un *Cahier socio-démographique* régulièrement actualisé.

✓ Le CÉAS publie régulièrement des articles de fond sur les associations dans son mensuel (*La Lettre du CÉAS*) ou son bulletin hebdomadaire (le *CÉAS-point-com*). Celui-ci annonce les événements exceptionnels qu'organisent les adhérents du CÉAS.



## Un accompagnement à l'élaboration d'un projet associatif et social

✓ Dans le cadre du programme « Soutien aux structures d'animation de la vie sociale » de la Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine, le CÉAS avait accompagné la CSF Médréac. À la suite, l'Union départementale de la Confédération syndicale des familles d'Ille-et-Vilaine (UD-CSF) a contacté le CÉAS pour un accompagnement simi-

laire pour l'association Entraide Familles Domloup – CSF. Il s'agit de consolider son positionnement en tant qu'« Espace de vie sociale ».

✓ L'accompagnement a été interrompue du fait de la période de confinement. Il doit reprendre fin juin 2020.

## Des services ponctuels

Chaque année, le CÉAS rend des services (gratuits) – et c'est alors prioritairement auprès de ses adhérents ou de partenaires :

✓ Le 17 octobre 2019, à Laval, le CÉAS a ainsi animé une table ronde à la demande du Comité

17-Octobre de la Mayenne. Ce débat s'inscrivait dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère, mais aussi du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Une cinquantaine de participants.

## Dans le champ social et médico-social

- ✓ Pour l'Association Monsieur Vincent (AMV), le CÉAS a finalisé l'évaluation interne de la Maison Saint-Georges-le-Lisle, à Saint-Fraimbault-de-Prières. La démarche a intégré la définition d'orientations, la rédaction de fiches-actions (trente-quatre au total), ainsi que la mise en forme d'un Plan d'amélioration continue de la qualité.
- ✓ Pour le Centre communal d'action sociale du Horps, le CÉAS a actualisé le projet d'établissement de la résidence-autonomie des Hortensias (prise en compte du décret n° 2016-696 du 27 mai

- 2016 en application de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement).
- ✓ Ponctuellement, le CÉAS continue d'accompagner le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) de Fresnay-sur-Sarthe dans sa démarche qualité.
- ✓ Pour la ville de Laval, le CÉAS a actualisé l'approche sociodémographique pour l'analyse des besoins sociaux (ABS) du Centre communal d'action sociale.

## Des guides et répertoires pour informer, faciliter les accompagnements et les collaborations

### Répertoire des acteurs gérontologiques en Mayenne

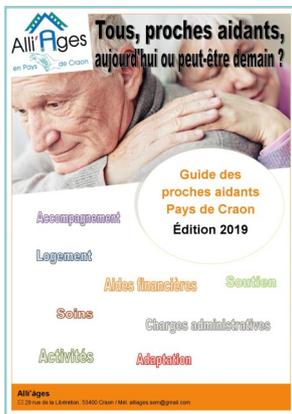
Ce répertoire a vu le jour dans le cadre de l'expérimentation Paerpa (Parcours Santé des Aînés) pour lequel, entre 2015 et 2018, à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS),



le CÉAS a animé 53 sessions de formation de deux jours pour les aides à domicile du département. Environ un millier y ont participé.

Le répertoire sert toujours actuellement de support pédagogique lors des formations d'aides à domicile que le CÉAS anime car il permet de connaître l'ensemble des acteurs et incite aux collaborations.

Le CÉAS procède à des mises à jour régulières. Le répertoire est en ligne sur le site Internet du CÉAS (rubrique « Publications », puis « Guides et répertoires en Mayenne »). Il est également en ligne sur le site de l'association France Alzheimer en Mayenne.



## Guide des proches aidants du Pays de Craon

Sur le plan technique, le CÉAS a permis une actualisation du Guide réalisé en 2017 spécifiquement pour les proches aidants du Pays de Craon. Ce guide vise à donner les informations essentielles. Il répond aux questions très pratiques que les proches aidants peuvent se poser. Il est d'une très grande lisibilité.

Il est également en ligne sur le site Internet du CÉAS (rubrique « Publications », puis « Guides et répertoires en Mayenne »).

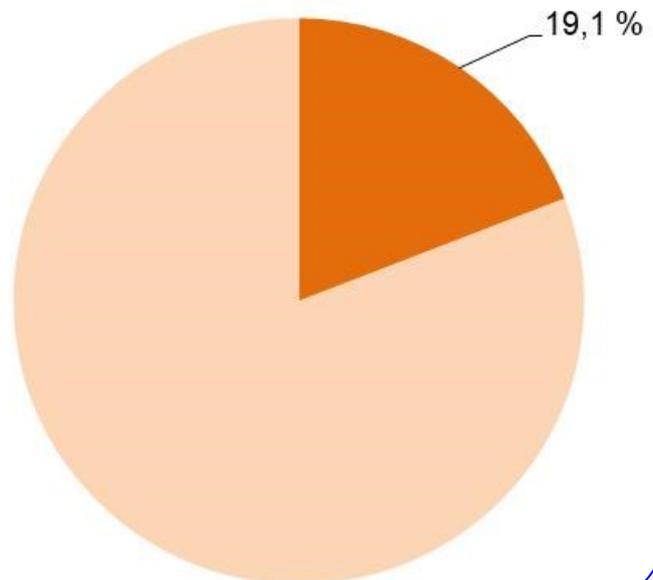


## Guide des proches aidants en Seine-et-Marne

En amont de la Journée nationale des aidants (6 octobre 2019), le CÉAS est intervenu pour le Département de Seine-et-Marne afin d'accompagner la réalisation d'un **Guide des proches aidants**.

C'est un véritable « ouvrage » de 85 pages, qui se veut répondre aux questions et préoccupations des proches aidants à travers des informations pratiques, mais aussi des témoignages, des réflexions, des conseils. Plusieurs proches aidants ont activement secondé le CÉAS pour la rédaction.

*Part des études dans le budget 2019*



# Le CÉAS et la formation

Le CÉAS est agréé pour la formation professionnelle, certifié Afnor (label « Afaq Formation ») et enregistré dans Datadock.

En dehors des responsables associatifs (cf. le CÉAS et le soutien à la vie associative), l'activité de formation du CÉAS s'est exercée auprès de quatre publics différents :

- ✓ Des aides à domicile ;
- ✓ Des salariées d'une association intermédiaire ;
- ✓ Des volontaires en service civique ;
- ✓ Des étudiants (enseignements universitaires).

Le premier étage des locaux du CÉAS peut accueillir des groupes en formation.



## Des formations d'aides à domicile pour la Fédération ADMR de la Mayenne

✓ Formations « Initiation professionnelle » : sur treize jours et demi, cette formation s'adresse aux aides à domicile nouvellement recruté(e)s en contrat à durée indéterminée. Sur un an, il y a eu quatre formations, suivies par une soixantaine de professionnel(le)s (une formation annulée du fait de la pandémie).

✓ Accompagnement d'aides à domicile pour l'obtention de leur diplôme d'État par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Deux aides à domicile se sont présentées devant le jury. L'une a obtenu son diplôme d'État ; la seconde a validé trois domaines de compétences sur quatre.

✓ Diverses formations professionnelles pour les aides à domicile en situation d'emploi :

- Formation de tuteur(rice)s de stagiaires.
- Accompagnement des personnes en perte d'autonomie sur les temps du repas.
- Fin de vie, perte et deuil.

### Formateurs vacataires en 2019-2020

- Nadia Boisramé
- Josselin Delahaye
- Marie-Thérèse Poirier
- Anne Ridé

- ✓ Nathalie Houdayer a effectué une formation de formateurs et intègre l'équipe pédagogique.
- ✓ Durant l'année, le CÉAS a renforcé son équipement avec l'acquisition d'un mannequin pour les apprentissages techniques.
- ✓ Deux formatrices ont réalisé un fascicule pédagogique pour l'ergonomie et la manutention. Il est remis aux aides à domicile en fonction « Initiation professionnelle ».

## Une formation auprès de salariées d'une association intermédiaire

Le CÉAS a animé six demi-journées de formation « Agent d'entretien du domicile » (4 heures chacune) auprès de dix salariées nouvellement recrutée par l'association Entr'Aide Services (Château-Gontier-sur-Mayenne).

Les objectifs étaient d'acquérir des techniques en matière d'entretien du cadre de vie afin de perfectionner la technicité dans l'accomplissement des principales tâches ménagères (entretien des locaux et du linge).

## Des formations aux valeurs civiques et citoyennes pour les volontaires en service civique

Les volontaires en service civique ont deux jours de formation obligatoire à suivre durant leur mission. La Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSP) supervise le dispositif. La Ligue de l'enseignement et le CÉAS se partagent l'animation des sessions de formation.

La mission jeunesse de Laval et la Maison de l'Europe. La Mission locale est également intervenue lors d'une session.

La seconde journée de chaque session porte sur une thématique différente d'une session à l'autre. Par exemple, pour le CÉAS, ce peut être les médias, les religions et les croyances, les discriminations... C'est l'occasion pour le CÉAS de mobiliser son réseau pour des interventions de fond ou des témoignages.

D'avril 2019 à mars 2020, le CÉAS a animé six sessions de deux jours (une session annulée en avril 2019, faute de participants ; et deux sessions annulées en mars et avril 2020, du fait de la pandémie).



Les sessions se déroulent sur deux jours consécutifs et réunissent chacune de 15 à 20 volontaires. La première journée porte sur le statut de volontaire, la notion d'engagement, et permet aux participants de découvrir des structures comme le Centre infor-



# Des enseignements universitaires à l'UCO Laval

Le CÉAS intervient à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) Laval dans quatre filières :

- Licence d'histoire (analyse de l'actualité, initiation aux techniques journalistiques, psychologie).
- Licence de librairie (méthodologie de projet, projet d'entreprise, méthodologie d'enquête, communication interpersonnelle).
- Licence professionnelle banque-assurances (méthodologie de projet et accompagnement de mémoire, statistiques).
- Licence d'économie-gestion (statistiques, méthodologie d'enquête).

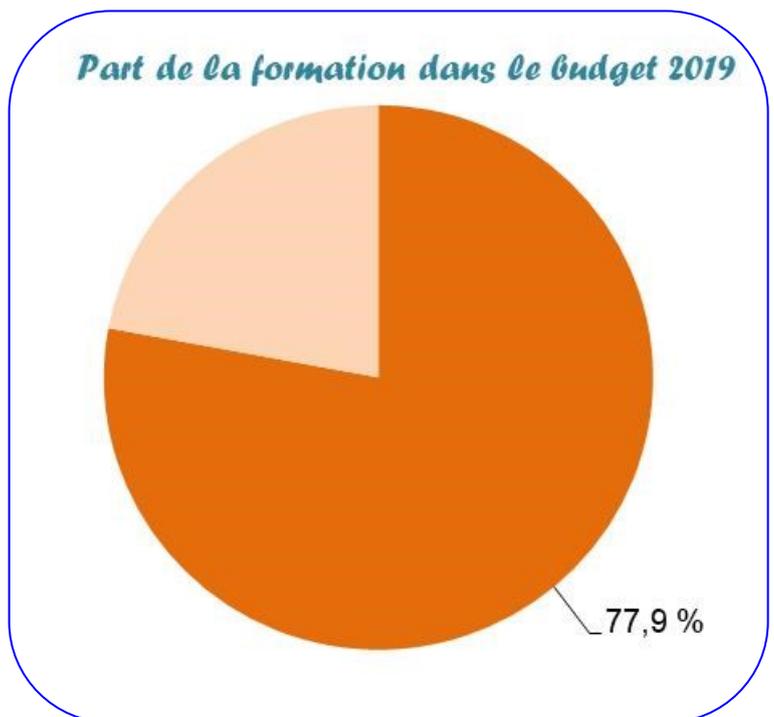


Contribution des étudiants de l'option « Journalisme »

# Des partenariats associatifs...

Avec sa certification Afnor, le CÉAS permet à l'association Lilavie de développer une formation sur l'animation en gérontologie à partir d'une revue de presse ; et à l'association Jusqu'à la

mort accompagner la vie (Jalmalv 53) d'organiser une formation « Fin de vie, perte et deuil » pour la Fédération ADMR de la Mayenne.



## **P**incipales caractéristiques de l'exercice 2019

Le budget 2019 est déficitaire dans le contexte d'une équipe salariée réduite (deux salariés à temps complet + formateurs vacataires). Cependant, l'année 2019 est marquée par une réelle activité avec...

- ✓ La parution régulière des deux publications (*La Lettre du CÉAS* et le *CÉAS-point-com*).
- ✓ L'enrichissement du site Internet avec de nombreux articles ou dossiers.
- ✓ La réalisation en interne du projet associatif.
- ✓ La gestion en interne de divers dossiers complexes sur le plan technique et/ou humain (inondation au sous-sol, rupture d'un contrat de travail, arrivées et départs au Conseil d'administration, financement de l'activité de soutien à la vie associative, retrait du Groupement d'intérêt public du Pôle régional de formation santé/social...).
- ✓ La réalisation de plusieurs prestations non financées (ex. animation d'un « Grand débat » ou d'une table ronde...).
- ✓ La mise en œuvre de nouveaux partenariats (notamment avec la résidence en Mayenne du photjournaliste Arnaud Roiné).
- ✓ Le bouclage de diverses prestations.

Outre la réduction des moyens humains salariés, deux autres facteurs ont contribué au déficit sur l'année 2019 :

- ✓ La non-obtention de plusieurs subventions sollicitées.

- ✓ L'annulation de plusieurs formations initialement programmées (nombre insuffisant d'inscrits, non-obtention des financements...).

Au demeurant, la trésorerie a permis de financer divers travaux de maintenance ou des équipements :

- ✓ Acquisition d'un mannequin de soins infirmiers.
- ✓ Installation progressive de Windows 10 sur les ordinateurs (contrat de maintenance informatique).
- ✓ Acquisition de la licence Cartes & Données (cartographie).
- ✓ Souscription d'un abonnement pour l'utilisation d'un logiciel de comptabilité.
- ✓ Installation d'équipements de protection incendie.
- ✓ Rénovation partielle de l'éclairage (bureau d'entrée et petite salle de réunion) et travaux électriques de réparation.
- ✓ Travaux de maintenance sur la toiture (fuite) et travaux d'assèchement au sous-sol (inondation).
- ✓ Acquisition d'un enrouleur de présentation du CÉAS.

\*\*

Après des exercices 2017 et 2018 excédentaires (respectivement + 11 033 euros et + 8 236 euros), le compte d'exploitation 2019 enregistre un déficit d'un peu plus de 11 000 euros par rapport à

l'année précédente. Les charges d'exploitation diminuent nettement (- 24 900 euros), en partie du fait d'une baisse du montant des charges salariales (- 14 500 euros). La réduction de l'effectif salarié va de paire avec une baisse des produits

d'exploitation (- 51 400 euros), essentiellement sur les prestations hors formation (- 41 500 euros).

La trésorerie est restée relativement saine : 59 800 euros au 31 décembre 2019, soit un montant quasi équivalent à celui un an plus tôt.

## BILAN AU 31/12/2019

ACTIF					
		Brut	Amortissements et provisions	2019	2018
Actif immobilisé					
	Logiciels	4 043,00 €	2 248,60 €	1 794,40 €	0,00 €
	Site internet	3 021,64 €	3 021,64 €	0,00 €	199,99 €
	Constructions	202 968,40 €	50 701,64 €	152 266,76 €	157 766,73 €
	Mat. de bureau et informatique	15 843,95 €	15 710,27 €	133,68 €	269,51 €
	Mobilier	10 472,15 €	8 208,17 €	2 263,98 €	1 756,03 €
	Prêts et cautionnements	150,00 €		150,00 €	150,00 €
<b>Total 1</b>		<b>236 499,14 €</b>	<b>79 890,32 €</b>	<b>156 608,82 €</b>	<b>160 142,26 €</b>

Actif circulant					
	Usagers et comptes rattachés	35 227,22 €	800,00 €	34 427,22 €	49 850,48 €
	Autres créances	80,80 €		80,80 €	
	Disponibilités	59 762,06 €		59 762,06 €	59 405,97 €
	Charges constatées d'avance	2 016,34 €		2 016,34 €	2 100,00 €
	Produits à recevoir	763,33 €		763,33 €	
<b>Total 2</b>		<b>97 849,75 €</b>	<b>800,00 €</b>	<b>97 049,75 €</b>	<b>111 356,45 €</b>

<b>TOTAL 1+2</b>		<b>334 348,89 €</b>	<b>80 690,32 €</b>	<b>253 658,57 €</b>	<b>271 498,71 €</b>
------------------	--	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

PASSIF			
		2019	2018
Fonds propres			
	Fonds associatif	127 445,64 €	127 445,64 €
	Report à nouveau	40 095,25 €	31 859,63 €
	Résultat de l'exercice	-11 118,59 €	8 235,62 €
	Taxe d'apprentissage équipements		
<b>Total 1</b>		<b>156 422,30 €</b>	<b>167 540,89 €</b>

Provisions			
	Provision pour charges	6 000,00 €	6 000,00 €
<b>Total 2</b>		<b>6 000,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>

Dettes			
	Emprunt établissement de crédit	63 107,94 €	69 526,73 €
	Dettes fiscales et sociales	21 845,89 €	22 469,83 €
	Fournisseurs et comptes rattachés	482,44 €	2 551,26 €
	Charges à payer	1 800,00 €	2 160,00 €
	Produits constatés d'avance	4 000,00 €	1 250,00 €
<b>Total 3</b>		<b>91 236,27 €</b>	<b>97 957,82 €</b>
<b>TOTAL 1+2+3</b>		<b>253 658,57 €</b>	<b>271 498,71 €</b>

# Compte de résultat 2019

		2019	2018	Variation
<b>70/ Activités de l'association</b>				
701000	Vente de publications	3 190,00	3 270,00	-80,00
706001	Prestations de services formation	112 091,36	112 945,63	-854,27
706002	Prestations de services recherches-action	20 749,23	62 281,39	-41 532,16
706780	Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement		227,00	-227,00
740000	Subvention Fonjep	7 107,00		
741000	Subvention FDVA	1 750,00	8 205,30	-6 455,30
756000	Cotisations adhérents	1 176,00	1 184,00	-8,00
758000	Produits divers de gestion courante	394,05	0,06	393,99
771300	Libéralités perçues	1 441,64	1 686,13	-244,49
791000	Transferts de charges	2 592,20	4 955,88	-2 363,68
	<b>TOTAL A</b>	<b>150 491,48</b>	<b>194 755,39</b>	<b>-51 370,91</b>
<b>60/ Achats</b>				
602250	Fournitures de bureau	743,79	1 460,91	-717,12
604000	Achats de prestations de services	720,00	720,00	0,00
606100	Fournitures non stockables	4 713,98	4 956,22	-242,24
606300	Achats pédagogiques	58,86	807,97	-749,11
606350	Journée JIF 53	0,00	3 543,37	-3 543,37
606400	Repas formations (service civique et Paerpa)	0,00	2 163,55	-2 163,55
		<b>6 236,63</b>	<b>13 652,02</b>	<b>-7 415,39</b>
<b>61/ Services extérieurs</b>				
612000	Redevance de crédit-bail	2 112,00	3 521,43	-1 409,43
615201	Entretien des locaux	1 534,68	1 097,34	437,34
615600	Maintenance	4 730,60	5 875,43	-1 144,83
616000	Primes d'assurance	1 783,88	1 803,37	-19,49
618100	Documentation	1 165,38	1 386,69	-221,31
		<b>11 326,54</b>	<b>13 684,26</b>	<b>-2 357,72</b>
<b>62/ Autres services extérieurs</b>				
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	12 283,21	12 798,17	-514,96
622000	Honoraires	1 810,80	2 160,00	-349,20
625100	Voyages et déplacements	3 896,02	3 108,69	787,33
625700	Réceptions	673,50	602,49	71,01
626001	Affranchissements	1 123,33	1 826,16	-702,83
626002	Téléphone	1 508,04	1 488,15	19,89
627000	Services bancaires	37,84	148,41	-110,57
628100	Cotisations d'appartenance	125,00	163,00	-38,00
		<b>21 457,74</b>	<b>22 295,07</b>	<b>-837,33</b>
<b>63/ Impôts et taxes</b>				
633000	Formation continue	438,26	553,61	-115,35
635000	Taxe foncière et autres impôts	2 950,00	2 986,00	-36,00
		<b>3 388,26</b>	<b>3 539,61</b>	<b>-151,35</b>
<b>64/ Personnel</b>				
633300	Formation continue	763,33		
641100	Salaires et appointements	78 644,65	85 312,13	-6 667,48
645000	Cotisations sociales	28 745,06	36 606,83	-7 861,77
		<b>108 153,04</b>	<b>121 918,96</b>	<b>-14 529,25</b>
<b>65/ Autres charges de gestion courante</b>				
658000	Charges diverses de gestion courante	25,00	175,00	-150,00
<b>68/ Dotation de l'exercice</b>				
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	9 929,45	9 389,49	539,96
681740	Dotation aux provisions pour créances douteuses			0,00
		<b>9 929,45</b>	<b>9 389,49</b>	<b>539,96</b>
	<b>TOTAL B</b>	<b>160 516,66</b>	<b>184 654,41</b>	<b>-24 901,08</b>
	<b>Résultat d'exploitation (A-B=C)</b>	<b>-10 025,18</b>	<b>10 100,98</b>	<b>-26 469,83</b>
<b>76/ Produits financiers</b>				
768100	Intérêts livret A	338,32	203,13	135,19
	<b>TOTAL D</b>	<b>338,32</b>	<b>203,13</b>	<b>135,19</b>
<b>66/ Charges financières</b>				
661100	Intérêts des emprunts et dettes	1 431,73	1 568,23	-136,50
	<b>TOTAL E</b>	<b>1 431,73</b>	<b>1 568,23</b>	<b>-136,50</b>
	<b>Résultat financier (D-E=F)</b>	<b>-1 093,41</b>	<b>-1 365,10</b>	<b>271,69</b>
<b>77/ Produits exceptionnels</b>				
771000	Régularisation sur exercice antérieur		79,74	-79,74
<b>67/ Charges exceptionnelles</b>				
671000	Régularisation sur exercice antérieur		580,00	-580,00
	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0,00</b>	<b>-500,26</b>	<b>500,26</b>
87 Bénévolat		32 499,00	50 811,00	-18 312,00
86 Prestations bénévoles		32 499,00	50 811,00	-18 312,00
	<b>Excédent ou déficit (C+F+I)</b>	<b>-11 118,59</b>	<b>8 235,62</b>	<b>-26 198,14</b>

# Réponses...

9

12 D E M O G R A P H I Q U E S

11 A D H E R E N T S

13 E V A L U A T I O N S

3 H

5

2 V

7 D

1 A I D E S - A - D O M I C I L E

S N T L A N

T Q U O G

O U O N

I E T A S

R T

E

4 F

D

V

8 I N S E E

C

10 A B

6 S T A T U T S

S

1 - Le CÉAS anime de nombreux formations à destination, entre autres, des <b>AIDES À DOMICILE</b> , salarié(e)s d'association locales ADMR de la Mayenne .....	p. 17
2 - En partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) de la Mayenne, et conjointement avec La Ligue de l'enseignement, le CÉAS anime des formations civiques et citoyennes à l'intention des <b>VOLONTAIRES</b> ayant une mission de service civique dans une association, une collectivité locale, un établissement scolaire.....	p. 18)
3 - Le CÉAS intervient à l'UCO Laval dans cette filière « <b>HISTOIRE</b> », notamment en Journalisme. ....	p. 19
4 - Le Fonds de développement de la vie associative ( <b>FDVA</b> ) apporte des financements pour permettre au CÉAS d'animer des formations pour les bénévoles associatifs .....	p. 13
5 - Des enseignements du CÉAS, à l'UCO, portent notamment sur la méthodologie d' <b>ENQUÊTE</b> .....	p. 19
6 - Les associations font souvent appel au CÉAS, via le dispositif « Centre de ressources et d'information des bénévoles (Crib) », pour écrire ou ré-écrire leurs <b>STATUTS</b> .....	p. 13
7 - Le CÉAS a de nombreuses années d'expérience dans la réalisation de <b>DIAGNOSTICS</b> .....	p.15
8 - Durant de nombreuses années, le CÉAS a été relais-Insee, conjointement avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne (CCI). Le CÉAS produit régulièrement des analyses des données diffusées sur le site Internet de l' <b>INSEE</b> .....	p. 11
9 - <i>La Lettre du CÉAS</i> et <i>le CÉAS-point-com</i> sont les deux <b>PUBLICATIONS</b> à parution régulière du CÉAS .....	p. 10
10 - Le CÉAS a participé à l'élaboration de l'Analyse des besoins sociaux ( <b>ABS</b> ) pour quatre CCAS du département .....	p. 15
11 - En 2020, le CÉAS compte près de 150 <b>ADHÉRENTS</b> .....	p. 6
12 - Le CÉAS analyse de nombreuses données permettant l'élaboration de diagnostics <b>SO-CIODÉMOGRAPHIQUES</b> .....	p. 9
13 - Le CÉAS accompagne les établissements sociaux et médico-sociaux dans l'élaboration des <b>ÉVALUATIONS</b> internes et/ou externes. ....	p. 13

